



RESERVES

Décembre 2005

COMITE D'ETUDE « RESERVES »
DE L'ANAJ-IHEDN

les "Réservistes Locaux à la Jeunesse et à la Citoyenneté"

Depuis la réforme de la loi sur la Réserve votée au parlement dernièrement, se pose désormais la question de l'avenir des RLJC (Réservistes Locaux à la Jeunesse et à la Citoyenneté). Quels profils donner à ses futurs membres et pour quelles missions ?

Monsieur Michaël Bullara, missionné par le Ministère de la Défense, a demandé à l'ANAJ-IHEDN d'apporter sa contribution "éclair" à l'étude du renouveau de cette forme de réserve citoyenne. Une rencontre de cadrage eu lieu le 2 Novembre 05, pour une remise du présent rapport le 5 Décembre 05.

Le développement du programme des Réservistes Locaux à la Jeunesse et à la Citoyenneté doit s'effectuer selon la mission qui leur a été assignée dans la lettre de mission remise par le ministre le 10 mai 2003 : « organiser ou animer des actions autour de la citoyenneté et informer ceux qui le souhaitent de toutes les possibilités offertes aux jeunes, quelle que soient leur situation et leur origine sociales, afin qu'ils puissent accéder aux métiers de la défense ». Ressortent donc deux axes de développement : la citoyenneté et la promotion des métiers de la défense.

En ce qui concerne ce second axe, nous ne pensons pas que les RLJC, compte tenu des moyens qu'ils ont à leur disposition, puissent être plus efficaces que les informations actuellement diffusées par le biais de la JAPD, des différents salons sur lesquels les forces armées se trouvent représentées, ou plus encore des campagnes médiatiques de recrutement. Il nous semble donc plus pertinent, dans une optique d'efficacité, de limiter les RLJC aux actions liées à la citoyenneté, et plus particulièrement à celles visant à renforcer la cohésion sociale et de contribuer à la diffusion de l'esprit de défense.

Dès lors, compte tenu de ces considérations, un certain nombre d'actions semblent être en mesure d'accompagner ce développement. Outre les actions jusqu'ici menées, notamment avec le concours des forces armées, dont la nature et l'esprit de la plupart (travaux pédagogiques autour du devoir de mémoire ou de la citoyenneté, débats sur le thème de la citoyenneté...) correspondent tout à fait au recentrage de la mission des RLJC, on peut imaginer une intervention lors des JAPD ou lors des actions menées de concert avec les réseaux existants (ANAJ ou encore les associations locales s'intéressant aux problématiques liées à la citoyenneté et à la cohésion sociale), les incluant, permettant ainsi d'élargir l'audience et l'influence des RLJC. Dans cette optique nous proposons d'utiliser les RLJC pour les activités suivantes :

- Organisation d'événements locaux (exemple : visite de régiments de la région)
- Organisation de conférences sur des thèmes liés à la défense ou au civisme
- Organisation de manifestations de sensibilisation à certains problèmes de civisme (exemple : journée de nettoyage d'une plage locale)
- Intervention dans les collèges et lycées dans le cadre des cours d'éducation civique, ou encore lors de rencontres métiers
- Renforcer les actions d'aide sociale (exemple : soutien scolaires ou activités extrascolaires)

- Entretenir le lien Armée – Nation

Parallèlement, il paraît évident qu'un tel développement implique en retour l'augmentation du nombre des RLJC. En effet, relancer un tel dispositif, lui donner une existence concrète, une large assise territoriale, nécessite un effectif supérieur à celui existant.

On peut imaginer certaines pistes pour le recrutement :

- Trouver un parrain au programme RLJC, un sportif de haut niveau ou un personnage médiatique. Cela pour avoir une meilleure visibilité et pour séduire de nombreux jeunes, ce qui nous permettra d'avoir plus de choix de candidats
- S'appuyer sur les associations locales
- S'appuyer sur les réseaux déjà identifiés (ANAJ, Associations de réservistes...)
- Recruter directement dans les universités, ce qui permettra d'avoir un ou plusieurs RLJC dans chaque université pour véhiculer les notions de défense et les valeurs civiques, d'avoir un référent défense dans chaque université. Les étudiants pourront trouver auprès de lui toutes les informations sur les carrières dans le secteur de la défense.

En ce qui concerne l'organisation, les systèmes de coordination locaux et nationaux présentent le double avantage de la proximité et de la centralisation.

La formation nous paraît un point très important. Car les RLJC vont représenter la nation et avant tout les forces armées françaises. Nous proposons les solutions suivantes :

- Les RLJC devront suivre une préparation militaire spéciale RLJC, sur le modèle des préparations militaires effectuées par les réservistes opérationnels, en mettant l'accent sur l'organisation de la défense française et son fonctionnement, mais aussi les institutions françaises en général. Le programme sportif et les techniques militaires seront supprimés. Un minimum de 15 jours serait souhaitable pour créer une cohésion entre les RLJC et un sentiment d'appartenance à l'institution.
- Assurer une formation continue en partenariat avec les régiments locaux, sur une base annuelle.
- L'accès à une session jeune de l'IHEDN pour les meilleurs RLJC qui répondent aux critères de sélections, en guise de formation de haut niveau qui leur permettront de poursuivre leur formation au sein des associations de l'IHEDN, l'ANAJ en premier lieu si leur âge le permet.
- Le jumelage d'un RLJC et d'un membre de l'ANAJ pourrait être très bénéfique. Cela participerait à la formation continue du RLJC en lui apportant une information précise et complète sur la défense nationale française.

Conclusion

(Extrait du rapport de l'ANAJ-IHEDN sur la réforme de la loi sur les Réserves remis au Conseil Supérieur de la Réserve Militaire le 20 Octobre 2005)

"Pour gagner les jeunes, et notamment les jeunes issus des milieux défavorisés, les Réservistes Citoyens ou les Réservistes Locaux à la Jeunesse et à la Citoyenneté doivent **proposer une vision « nouvelle »**, ou tout au moins différente des options de vie aujourd'hui proposées. « *Ces jeunes ont besoin d'apprendre qu'ils peuvent être utiles dans la vie.* »¹ La réserve doit donner du sens, **proposer une alternative stimulante au pessimisme ambiant**, couper avec la culture de l'individualisme et recentrer les énergies autour d'une valeur militaire et citoyenne essentielle : **la cohésion au service d'un intérêt commun**. La jeunesse semble aujourd'hui exprimer un besoin de cadre, la Réserve Citoyenne doit y répondre."

Kader AW, 32° – Compiègne 2002
Antoine ESCODA, 48° – Marly 2005
Julien MARY, 43° – Brest 2004

¹ Madame Michèle Alliot-Marie, Ministre de la Défense.